**Date : 18/01/2022**

**APPEL D’OFFRES AO-MLI-2022-** **9172780**

**LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L’ENFANCE (UNICEF) AU MALI**

**Lance un Appel d’Offres (AO) en vue d’établir :**

**Un Agrément à Long TERME (LTA) de trois ans pour la Fourniture de carburant et des services associes pour l’Unicef au Mali**

Préparée par : Vérifiée par :

Djeinaba Kane Tom Ziraguma

Contracts Specialist Supply & Logistics Manager

Chère Madame / Cher Monsieur,

**Objet :** Appel d’Offres (AO) pour établir un Agrément à Long Terme (LTA) de trois ans (3) avec une ou plusieurs sociétés de fournitures de carburant.

Le Fonds des Nations Unies pour l’Enfance (UNICEF) au Mali, lance la présente demande de propositions en vue de l’établissement des LTAs pour la fourniture de carburant et des services associés tel que décrits dans les termes de référence à l’annexe 1 de ce document.

Les entreprises de vente et distributions de carburant (s) adjudicataire (s) seront à cet effet mises sous Accords à Long Terme (LTAs) pour une durée de deux ans, renouvelable un an après une évaluation satisfaisante de leur performance

Cette Demande de Propositions est ouverte et s’adresse à aux structures locales ou internationales ayant une représentation au Mali, disposant des qualifications requises dans le domaine de vente et distribution de carburant, et ne faisant pas l’objet d’une mesure d’exclusion de la part des Nations Unies.

**IMPORTANT – INFORMATION ESSENTIELLE**

**L'UNICEF fait partie du marché mondial des Nations Unies. En conséquence, tous les soumissionnaires doivent présenter une demande pour devenir un fournisseur de l'UNICEF, sur le site Web de l'UNGM : https://www.ungm.org/. À la suite de cette demande, l'UNGM informera automatiquement l'Unité d'évaluation de l'assurance qualité des fournisseurs de l'UNICEF (SEU) et déterminera si la demande sera acceptée. La détermination est basée sur la pertinence pour l'UNICEF des produits et services offerts, ainsi qu'une évaluation financière.**

**En même temps que l'inscription à l'UNGM, et à moins que cette information n'ait été fournie à l'UNICEF au cours des 12 derniers mois, les soumissionnaires doivent soumettre leur plus récent état financier (3 dernières années). Cette information sera utilisée par l'UNICEF à des fins d'évaluation et d'approbation avant d'attribuer un marché. Il est dans l'intérêt des soumissionnaires de fournir des informations aussi complètes que possible, car les adjudications ne seront faites qu'aux fournisseurs qui répondent aux critères de sélection de l'UNICEF.**

Il est important de lire toutes les dispositions de l’AO, pour assurer la meilleure compréhension des conditions requises par l'UNICEF et pouvoir présenter une offre en conformité et complète avec TOUTES LES PIECES DEMANDEES. Notez qu’à défaut d’être en conformité, toute offre pourra être invalidée.

Ce document d’Appel d’Offres (AO) est structuré en DEUX sections :

1. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES
2. Les CONDITIONS SPECIALES de cette sollicitation.

et des annexes:

Annexe 1 : Termes de référence

Annexe 2: FORMULAIRE D’OFFRE

Annexe 3 : TERMES ET CONDITIONS GENERAUX DES CONTRATS DE L'UNICEF

Annexe 4 : PROFIL DU FOURNISSEUR

Annexe 5 : TABLEAU DE COTATION

Annexe 6 : DISPOSITIONS CONTRACTUELLES DE L’ACCORD – LTA pour Biens

***En envoyant votre offre, veuillez joindre la copie de tableau de cotation en format excel.***

Les instructions dans la Section A de ce document doivent être scrupuleusement respectées au risque de voir la soumission rejetée.

Les conditions spéciales de la sollicitation feront partie intégrale du/des Bon(s) de Commande / LTA (s) / Contrat(s) Institutionnels établis comme résultat de cette sollicitation. Un / des contrat(s) sous la forme de Bon(s) de Commande / LTA (s) / Contrat(s) Institutionnel(s) pourra être attribué au fournisseur ou aux fournisseurs ayant soumis des offres valides représentant le meilleur rapport qualité / prix compte tenu des éléments et critères d’évaluation inclus dans ce document de sollicitation.

Le Bureau de l’UNICEF au Mali remercie tous les soumissionnaires potentiels de l’intérêt qu’ils portent sur notre organisation et de leur contribution à l’accomplissement de nos fonctions de défendre les droits des enfants, d’aider à répondre à leurs besoins essentiels et de favoriser leur plein épanouissement, et attend avec intérêt leurs offres

1. **INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES**

## **A1 Formalités à respecter**

|  |  |
| --- | --- |
| Instructions aux Soumissionnaires | Exigences Particulières |
| Lieu et Adresse exacte où les offres doivent être déposées | Les offres seront envoyées uniquement par email à l’adresse : [supplymali@unicef.org](mailto:supplymali@unicef.org)  Veuillez mettre en objet de l’email : « **AO-MLI-2022-** **9172780 : Fourniture de carburant UNICEF MALI** ». |
| Date et heure limite de soumission des offres | **Au plus tard à 17h00**  **le 15/02/2022** |
| Ouverture publique des plis et procès-verbal | Non  Oui  Si « oui » les plis seront ouverts publiquement en date du **16 FEVRIER**  **à 14h00** à travers l'application Zoom ou skype for business. Le lien sera communiqué au moment opportun.    L’UNICEF établira le procès-verbal sur le déroulement de l’ouverture des offres en présence d’un témoin non impliqué dans le processus d’achat. |
| Demande d’information complémentaire | Toute demande de clarification ou d’information concernant cette AO devra être adressée par écrit avant la date du 01/02/2022 à l’adresse email : [supplymali@unicef.org](mailto:supplymali@unicef.org)  Le Bureau de l’UNICEF au Mali répondra par écrit à toute demande d’éclaircissements relative au dossier d’AO qu’il aura reçue. |
| Conformité des offres | Toute offre qui ne répondrait pas explicitement aux exigences de la présente AO sera rejetée pour non-conformité, sans préjudice pour l’UNICEF. |
| Soumission des offres. Nombre et marquage des enveloppes | Les offres seront envoyées uniquement par email à l’adresse : [supplymali@unicef.org](mailto:supplymali@unicef.org)  Veuillez mettre en objet de l’email : « **AO-MLI-2022-** **9172780 : Fourniture de carburants UNICEF MALI** ». |
| Contenu de la soumission | Le FORMULAIRE D’OFFRE en **Annexe 2** dûment complété et signé.  Les TERMES ET CONDITIONS GENERAUX DES CONTRATS DE L'UNICEF en  **Annexe 3**,  parafés en chaque page et signés et cachetés avec la mention “lu et  approuve”.  Pour tout fournisseur n’ayant jamais eu de contrat ou de LTA avec  l’UNICEF, formulaire PROFIL DU FOURNISSEUR en **Annexe 4**, dûment  complété et signé.  Le TABLEAU DE COTATION en (**Annexe 5**) dûment rempli.  Le numéro UNGM (Veuillez-vous enregistrer sur le site :  https://www.ungm.org)  Les bilans certifiés des 2 dernières années  La copie du Numéro d'Identification Fiscal (NIF  La copie du Registre de Commerce (RC)  Une copie du Relevé d’Identité Bancaire (RIB).  Tous les documents requis dans le formulaire PROFIL DU  FOURNISSEUR (**Annexe 4)** de ce document.  Le soumissionnaire doit fournir assez d’information en réponse à chaque  section de cet AO afin que les équipes d’évaluation de l’UNICEF puissent  faire une évaluation correcte et juste de la structure et de sa capacité.  Il est possible d’inclure séparément tout détail complémentaire si jugé nécessaire par le soumissionnaire. |
| Modifications des offres | 1. Aucune offre ne peut être modifiée après la date et l’heure fixées pour la remise des offres. 2. Avant l’ouverture des offres, les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre après notification écrite reçue par l’UNICEF.   L’email de retrait/modification devra indiquer UNICEF AO-MLI-2022- 9172780  L’email devra aussi indiquer la mention « MODIFICATION » ou « RETRAIT»   1. Une négligence de la part du soumissionnaire ne lui confère aucun droit pour le retrait de l’offre après l'ouverture. 2. L’UNICEF se réserve le droit d'écarter toute offre présentant des effacements,   ratures, surcharges, mentions complémentaires ou modifications portées principalement sur les textes originaux de l'ensemble des documents de l’AO. |
| Erreur dans l’offre et correction | Il est attendu que les soumissionnaires examinent soigneusement leurs offres et toutes les instructions concernant la prestation ou l’offre et de s’assurer que les montants sont corrects. |
| Eclaircissements à apporter aux offres | La demande d’éclaircissements sur une offre et la réponse qui lui est apportée seront formulées par email et aucun changement du montant ou du contenu de la soumission n’est recherché, sauf si cela est nécessaire pour confirmer la correction d’erreurs de calcul découvertes par l’UNICEF lors de l’évaluation des soumissions. |
| Droits de l’UNICEF | L’UNICEF se réserve le droit d’accepter ou de rejeter toute offre, quelle qu’elle soit. L’UNICEF se réserve le droit d’annuler la procédure de AO et d’écarter toutes les offres, à un moment quelconque avant l’attribution des marchés, sans recours de responsabilité quelconque vis-à-vis du ou des soumissionnaires concernés et sans être tenu d’informer le ou les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision.  L’UNICEF ne pourra pas être tenu responsable des dépenses que les soumissionnaires auront engagées pour préparer leurs réponses à l’AO. |
| Propriété de l’UNICEF | Pour cette AO, les demandes d’informations supplémentaires ainsi que les réponses et les offres envoyées sont considérées la propriété d’UNICEF. Tout le matériel soumis en réponse à cette AO restera à l’UNICEF. |
| Langue de l’offre | Français  Autre : N/A  Soumissionner dans toute autre langue que celles indiquées dans l’AO annulera l’offre soumise. |
| Devise de l’offre | Francs CFA  Autre : N/A  Soumissionner dans toute autre devise que celles indiquées dans l’AO annulera l’offre soumise. |
| Durée de la validité des offres de prix à compter de la date de soumission | 120 jours  Dans des circonstances exceptionnelles, l’UNICEF pourra demander au soumissionnaire de proroger la durée de validité de l’offre de prix au-delà de ce qui est indiqué dans ce document (AO). Le soumissionnaire devra alors confirmer par écrit la prorogation sans pour autant apporter des modifications sur l’offre des prix. |
| Echantillons / Stock | L’UNICEF est conscient que les qualités peuvent varier et fera une visite de chaque fournisseur pour valider la qualité et vérifier le stock des articles proposés. Le rapport de visite déterminera les produits retenus. |

1. **CONDITIONS SPECIALES DE CETTE SOLLICITATION**

## **B1 CONDITIONS**

Les achats seront effectués par Bon(s) de Commande(s) émis par l’UNICEF en accord avec les Termes et Conditions du (des) LTA(s) établi(s). Les quantités réelles commandées varieront d’un Bon de Commande à un autre

## **B2 TERMES DE PAIEMENT / RABAIS**

Les termes de paiement standards de l’UNICEF sont de 30 jours ouvrables après la réception de la facture accompagnée de tous les documents tels que note de livraison, lettre de transport, certificat de « pré-delivery inspection » et tout autre document pertinent stipule dans le Bon de Commande/Contrat de l’UNICEF.

Tout rabais doit clairement être indiqué dans le formulaire de l’offre.

Les soumissionnaires doivent remettre des prix suivant le Tableau de Cotation, en Francs CFA (FCFA).

Au-delà des remises proposées, les prix offerts par les soumissionnaires constitueront les prix plafond maximum et resteront fixes pour une période de 36 mois à partir du commencement du LTA.

Dans la mesure où le soumissionnaire a pu offrir des remises commerciales à l’UNICEF, les prix unitaires seront réduits pour les Bons de Commandes spécifiques.

## **B3 ATTRIBUTION DU MARCHE ET NOTIFICATION**

Le marché sera attribué au(x) soumissionnaire(s) dont la combinaison prix/délai/réponse après validation des échantillons et vérification de stocks est conforme à l’Appel d’Offres.

UNICEF se réserve le droit de faire des arrangements multiples pour des biens et services ou, dans l’opinion de l’UNICEF, le soumissionnaire avec les prix les plus bas ne peut pas remplir les conditions de livraison or si l’UNICEF considère que ces arrangements multiples sont dans l’intérêt de l’organisation.

## **B4 ENREGISTREMENT ET EVALUATION DES FOURNISSEURS**

L’UNICEF évaluera la performance du/des fournisseurs sélectionnés, en comparaison avec le délai minimum garanti indiqué dans cet appel d’offres. Il est donc impératif que les soumissionnaires cotent des délais minimums garantis réalistes.

## **B5 PAYS D’ORIGINE**

## Les soumissionnaires doivent pour les produits importés, indiquer clairement le pays d’origine de ces produits

## **B6 LIQUIDATION DE DOMMAGES**

Pour des retards de livraison non préalablement négociés et expressément acceptés, l’UNICEF sera habilitée à réclamer une liquidation de dommages et à déduire par jour de retard 0.5% de la valeur des articles/services conformément au Bon de Commande/Contrat, jusqu'à un maximum de 10% de la valeur de l’achat. Tout problème émanant d’une qualité inférieure ou de non-conformité aux spécifications sera évalué et résolu indépendamment. Le paiement ou la déduction de la liquidation de dommages ne libère pas le fournisseur de ses autres obligations ou engagements conformément au Bon de Commande/Contrat.

## **B7 CORRUPTION OU MANŒUVRES FRAUDULEUSES**

S’il existe des raisons irréfutables portant à croire que l’Entreprise s’est livrée à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses au cours de l’attribution ou de l’exécution du Marché, UNICEF Mali peut, quinze (15) jours après le lui avoir notifié, résilier le Contrat et les dispositions des paragraphes ci-après sont applicables de plein droit.

Aux fins de ce paragraphe, les termes ci-après sont définis comme suit :

1. est coupable de **“corruption”** quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d’influencer l’action d’un staff de UNICEF Mali au cours de l’attribution ou de l’exécution d’un Marché, et

(ii) se livre à des **“manœuvres frauduleuses”** quiconque déforme ou dénature des faits afin d’influencer l’attribution ou l’exécution d’un Marché de manière préjudiciable à UNICEF Mali. “Manœuvres frauduleuses” comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des Soumissionnaires (avant ou après la remise de l’offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d’une concurrence libre et ouverte, et à priver UNICEF Mali des avantages de cette dernière.

UNICEF Mali rejettera une offre d’attribution s’il est avéré que l’Attributaire proposé est coupable de corruption ou s’est livré à des manœuvres frauduleuses pour l’attribution de ce Marché.

UNICEF Mali exclura une entreprise indéfiniment ou pour une période déterminée de toute attribution de Marchés sous sa responsabilité, s’il est établi à un moment quelconque, que cette Entreprise s’est livrée à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses en vue de l’obtention ou au cours de l’exécution d’un Marché sous sa responsabilité.

**ANNEXE 1 : Termes de référence**

**En Piece jointe**

**ANNEXE 2 : FORMULAIRE D’OFFRE**

Ce **FORMULAIRE D’OFFRE** doit être rempli, signé et inclus dans l’offre soumise à l’UNICEF.

**TERMES ET CONDITIONS DU CONTRAT**

Tout Contrat ou Agrément à Long Terme résultant de cette AO contiendra les provisions contractuelles, les Termes et Conditions Généraux de l’UNICEF ainsi que tout autres Termes et Conditions Spécifiques détaillés dans cette AO.

Le Soussigné, ayant lu les Termes et Conditions de l’AO numéro **AO-MLI-2021-** **9172780** énoncés dans le document ci-joint, propose d’exécuter les services dans les Termes et Conditions énoncés dans le document.

Signature et cachet : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom et Titre: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Société: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse Postale: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Tel/Cell Nos: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Validité de l’offre 120 jours

Devise de l’offre **Francs CFA (FCFA)**

Veuillez préciser après avoir pris connaissance des Termes de Paiement de l’UNICEF énoncés dans ce document, quelle est la remise proposée en fonction du délai de paiement :

Paiement a 10 jours : \_\_\_\_\_%, a 15 jours : \_\_\_\_\_%, a 20 jours : \_\_\_\_\_%, a 30 jours : \_\_\_\_\_%

Autre rabais commercial proposé ­­­­­­­­­­­­­­­­­­­: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**ANNEXE 3 :**

**GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF CONTRACT  
(Goods)**

**Voir en pièce jointe**

**Les TERMES ET CONDITIONS GENERAUX DES CONTRATS DE L'UNICEF en pièce doivent être parafés en chaque page et signés et cachetés avec la mention “lu et approuve”.**

**Veuillez noter que la version officielle des Termes et Conditions Généraux des Contrats de l’UNICEF est rédigée en Anglais. Le Bureau de l’UNICEF au Mali a fourni une version en français des Termes et Conditions Généraux des Contrats de l’UNICEF. En cas de doute ou de différence d’interprétation, la version originale en anglais prévaudra sur la traduction en français).**

**ANNEXE 4 : PROFIL DU FOURNISSEUR**

**Voir document ci-joint à remplir**

**ANNEXE 5 : TABLEAU DE COTATION**

**Voir fichier Excel joint**